

Politiques de réductions des inégalités socioéconomiques : Analyse des possibilités de la simulation via les modèles EGC

Chtouki Zakaria, Deriouch Kaoutar

▶ **To cite this version:**

Chtouki Zakaria, Deriouch Kaoutar. Politiques de réductions des inégalités socioéconomiques : Analyse des possibilités de la simulation via les modèles EGC. International Journal of Economic Studies and Management (IJESM), 2022, ⟨10.5281/zenodo⟩. ⟨hal-03740975⟩

HAL Id: hal-03740975

https://hal.science/hal-03740975v1

Submitted on 1 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)
ISSN 2789-049X
Int. J. Econ. Stud. Manag. 2, No.3 (JULY-2022)

Politiques de réductions des inégalités socioéconomiques : Analyse des possibilités de la simulation via les modèles EGC

Reducing Socio-Economic Inequality Policies in developping countries: Exploring the Possibilities of Simulation Using CGE Modelling

CHTOUKI Zakaria
Laboratoire d'analyse économique et modélisation (LEAM)
Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Souissi
Université Mohamed V – Rabat - Maroc

DERIOUCH Kaoutar
Laboratoire d'analyse économique et modélisation (LEAM)
Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Souissi
Université Mohamed V – Rabat - Maroc

Résumé : Dans un climat de risque où les crises mondiales se succèdent, le creusement des inégalités socio-économiques constatées, même dans les pays développés, est synonyme de vulnérabilité sociale face à ces crises. Pour centrer le bloc social autour d'un revenu médian capable d'apporter aux citoyens les ressources nécessaires de surmonter les aléas de l'inflation importée, les autorités se doivent de mettre en place des politiques de redistribution pour résorber les disparités sociales et soutenir les plus démunis. L'objectif du papier est d'étudier l'ensemble des politiques traditionnelles et les initiatives social-démocratiques proposées pour lutter contre la pauvreté absolue et relative. D'autant plus, apporter une étude de faisabilité des possibilités de modélisation de l'impact de ces politiques dans le cadre d'une approche d'équilibre général calculable (EGC).

Mots-clés : Inégalités socioéconomiques ; Politiques de redistributions ; Simulations ; Modèles EGC

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo. 6939352

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.
http://www.woasjournals.com/index.php/ijesm

1. Introduction

Au cours des dernières décennies, il n'est pas coutume de souligner que le fossé entre les riches et les pauvres n'a cessé de se creuser (Alvaredo & al., 2018 ; Chancel & al., 2021). Si ces inégalités sont perçues comme un dysfonctionnement inévitable de la machine économique, d'autres pensent qu'elles relèvent simplement d'une volonté politique insuffisante d'appliquer une rigueur pour réguler les marchés et maintenir les droits des classes les plus pauvres. Compte tenu de cette nécessité pour l'application de mesures sociales-démocrates modernes, les gouvernements ont lancé des politiques en faveur des groupes sociaux défavorisés, en particulier dans les périodes d'après-crise. Dans l'espoir que la situation s'améliore (reprise de la croissance, réduction du chômage, atténuation des disparités sociales et décrispation de l'opinion publique), ces politiques visent à lutter contre la pauvreté et, par conséquent, à réduire les disparités sociales.

La lutte contre les inégalités est une question de justice sociale, mais on ne peut rejeter l'idée que cette lutte soit également synonyme de réduction de la pauvreté (Banerjee & Duflo, 2003). Bien qu'il soit difficile de séparer les causes de la pauvreté de ses effets, il ne fait aucun doute que la pauvreté est associée à divers maux économiques et sociaux. C'est dans ce sens que nous admettrons que les politiques visant à éradiquer la pauvreté sont multifonctionnelles, c'est-à-dire qu'elles visent également à réduire les inégalités en renforçant le potentiel économique et les capacités productives des personnes issus de la classe pauvre. En conséquence, les politiques utilisés traditionnellement pour réduire la pauvreté, sont aussi, en principe, destinée à réduire les inégalités sociales (Mankiw, 2020).

La question qui se pose : Quel est l'impact de ces politiques sur la réduction des inégalités, ou du moins, de ces conséquences néfastes sur la structure économique et sociale ? Parmi de nombreux outils statistiques utilisés dans le cadre de ces études, la modélisation d'équilibre général calculable demeure, jusqu'à présent, l'un des moyens les plus pertinents. Les modèles EGC constituent un dispositif de simulation de l'impact des chocs structurels destinés à assister la prise de décision publique, en leurs permettant de visualiser la propagation des effets de la variation des grandeurs économiques dans le processus de circulation des flux de valeur (Décaluwé et al, 2001). À la différence des autres modèles économétriques, ces derniers sont, à la fois basés, sur les fondements théoriques néoclassiques, et aussi, calibrés sur les données réelles facilitant ainsi la réalisation d'une approche Ex-ante convenable.

L'objectif du présent papier est de présenter une revue de littérature sur les moyens traditionnels et les initiatives social-démocratiques modernes prévus pour lutter contre la pauvreté absolue et relative. De même, il ne se résume pas uniquement à lister l'ensemble des politiques destinées à réduire les inégalités, mais aussi, permettre d'analyser la faisabilité d'une éventuelle simulation de l'impact de ces politiques dans le cadre d'une modélisation d'équilibre général calculable (EGC).

2. Revue de littérature sur les politiques de redistributions : Partant des approches traditionnelles jusqu'au propositions prometteuses

Ralentir l'ascenseur social et détruire les actifs talentueux, tels sont les conséquences d'une mauvaise répartition des revenus (Stiglitz, 2015 ; Herrera, 2022). Afin d'apaiser ces risques qui continuent de peser lourdement sur le système économique, des politiques publiques ont été déjà expérimenté dans l'ambition de mettre fin à ce phénomène. Dans le passé, nombreuses sont les politiques distributives qui ont été endossé dans des programmes sociaux, démarches budgétaires ou fiscales.

Toutefois, depuis les incidents du krach boursier de 2007, certains économistes et sociologues hétérodoxes ont apportés des projets ambitieux, permettant de réajuster le modèle économique actuel. Certains de ces projets établissent un semblant de rupture totale avec les mécanismes de marché tel qu'ils

sont dictés dans la doctrine capitaliste (Sen, 2009 ; Friot, 2012). Bien que leurs approches ne soient pas suffisamment claires sur le plan politique, mais leurs idéologies de base offrent une potentialité puissante de réflexion qui permettra d'ouvrir le débat au tour de ce sujet.

Dans une optique d'étude de faisabilité, notre approche débute par une présentation quasi exhaustive de ces politiques de distribution réparties en deux groupes majeurs, à savoir : Les politiques traditionnelles (ou classiques) et les nouvelles propositions et initiatives de redistribution.

2.1. Approche traditionnelle de redistribution

2.1.1. Salaire minimum

En étant une source permanente de débat, les défendeurs du salaire minimum, que les employeurs devront payer aux travailleurs, le décrivent comme un moyen d'aider les travailleurs pauvres sans que cela puisse engendrer un coût pour l'État (Morris et al., 2000). À contrario, les opposants au salaire minimum pensent qu'il nuit à ceux qu'il est censé aider. Les lois qui fixent un salaire minimum sont facilement compréhensibles. En utilisant les mécanismes de l'offre et la demande, essentiellement par le contrôle des prix et la fiscalité, l'État peut agir sur la matrice des salaires du secteur privé en rehaussant la valeur de la rémunération la plus basse. Pour les travailleurs avec un faible niveau de compétences et d'expériences, un salaire minimum élevé implique de fixer le salaire au-dessus du niveau qui équilibre l'offre et la demande de travail.

Cette intervention étatique dans le marché de travail génère un impact conséquent sur l'équilibre économique (Davis et al., 2018). Cet impact se manifeste instantanément par une augmentation du coût d'employabilité pour les firmes. Ceci risque également de réduire leurs offres de travail en raison d'une augmentation des prix au niveau du marché de travail, notamment si cette augmentation est considérée comme excessive (Acemoglu, 1999). Sous cette logique, les travailleurs qui restent au chômage sont négativement impactés par cette politique du fait qu'ils auraient pu être employés. Malgré que leur salaire aurait pu être plus faible, se retrouver en situation d'inactivité reste davantage périlleux. En conséquence, la nature des effets d'une politique d'augmentation du salaire minimum dépend de manière décisive de l'élasticité de la demande de travail. Les partisans d'un salaire minimum élevé soutiennent que la demande pour le travail non qualifié est relativement inélastique, de sorte qu'un fort salaire minimum a un effet négatif assez faible sur l'emploi de cette catégorie socioprofessionnelle.

En guise d'antithèse, les opposants du salaire minimum soutiennent que la demande de travail est plutôt élastique (réactive), spécialement dans le long terme (Brown, 1988). En effet, lorsque les firmes cherchent à établir des ajustements de l'emploi de la production, le besoin de recrutement du personnel à faible coût devient impératif. Dans certains pays industrialisés, les travailleurs qui touchent le salaire minimum sont plus des adolescents issus des classes moyennes (salarié à temps partiel). À la suite de cet argument, la politique du salaire minimum élevé est une approche mal adaptée pour lutter contre la pauvreté.

2.1.2. Prestations sociales

Les prestations sociales sont un terme générique qui englobe tous les types d'allocations que l'État dépense afin de compléter les revenus des plus pauvres. Un versement direct de l'État aux pauvres semble être la principale manière dont un gouvernement peut mener cette politique.

En France, par exemple, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), crée en 1988, était versé principalement aux personnes de plus de 25 ans sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un certain plafond fixé chaque année. Son montant mensuel était égal à la différence entre le montant maximum du RMI et le montant total de l'ensemble des ressources du foyer qu'il percevait (salaire, allocation chômage,

retraite, pension, indemnités journalières, prestations familiales…). De même, si le foyer percevait une aide au logement, le RMI était réduit d'un montant forfaitaire.

Habituellement ce système d'aide directe est critiqué pour sa mauvaise incitation des individus qui en bénéficient. Lorsqu'un membre du ménage touchant le RMI, vient à trouver un travail qui augmente le revenu du foyer, dépassant le plafond prescrit, ce ménage serait obligé de perdre cette allocation. Cette clause provoquait un abandon au travail. En effet, certaines personnes pouvaient renoncer à un emploi rémunéré afin de préserver le versement périodique de leur RMI. C'est ce qu'on appelle « l'effet par incitation » (Bonoli, 2008).

Les partisans du système de prestations sociales rejettent ce mouvement d'exode de la vie productive en raison de la stabilité financière que peut offrir l'État (Van Oorschot & Math, 1996). D'une part, ils soulignent qu'une personne en situation précaire a peu d'incitation à poursuivre cette vie sauf si elle n'y est pas vraiment obligée. L'incapacité d'une personne peut être prouvée (avec un certificat médical ou une attestation d'incapacité), mais encore, il semble cruel de considérer qu'un individu peut s'infliger cet handicap pour recevoir une prestation sociale. Et d'une autre part, certaines analyses mènent au point de revoir le besoin de la société au travail humain dans sa formule actuelle (Benabou, 200). Dans l'avenir, l'abolissement du travail peut se produire pour d'autre raison (production robotisée serait plus efficace).

2.1.3. Imposition négative

Habituellement, chaque fois un système d'imposition est mis en place par les autorités compétentes, cela impacte la répartition du revenu (Bozio et al., 2012 ; Chenery et al., 1974). Contrairement à la taxation classique, l'imposition négative, instauré par Milton Friedman (1962), est un système, qui comprend une dimension sociale, et cela par le prélèvement des impôts sur les ménages ayant les revenus les plus élevés et qui versent des prestations aux ménages ayant un revenu relativement faible. Outre le cas d'imposition progressif dans lequel les ménages à hauts revenus paient une proportion plus élevée de leur revenu sous forme d'impôt que les ménages à bas revenus. De nombreux économistes plaident pour ce mode d'imposition négatif sur le revenu afin de compléter les revenus des plus pauvres. De ce fait, par le biais d'une politique déclarative de revenu, les ménages à faibles revenu recevraient une subvention. En d'autres termes ils « paieraient » un « impôt négatif ». Pour mieux illustrer ce processus, supposant que l'État utilise la formule suivante afin de calculer le montant d'imposition d'un ménage sur son revenu :

Impôt dû sur le revenu = (10% des Revenus mensuels) – 1000 DH[1]

Dans ce cas, pour un ménage qui gagnerait mensuellement un revenu de 40 000 DH, il paierait 3000 DH d'impôt et un ménage qui gagnerait 90 000 DH paierait 7000 DH d'impôts sur le revenu. Lorsqu'un ménage gagne un revenu de 10 000 DH n'aurait rien à payer. En dessous de ce seuil, l'impôt devient négatif. Par exemple, un ménage gagnant 5000 DH « devrait » à l'État une somme de 500 DH. L'État devrait parvenir à ce ménage un chèque de 500 DH.

L'originalité du système d'imposition négative est que les ménages pauvres recevraient une assistance financière sans avoir à démontrer qu'ils en ont besoin. La seule condition nécessaire afin de recevoir cette assistance financière serait de percevoir un revenu faible.

2.1.4. Prestations en nature

Face à l'augmentation du nombre des sans abri, de la malnutrition et aussi de l'insuffisance du pouvoir d'achat des classes sociales vulnérables, les décideurs politiques proposent une alternative aux aides financières par des prestations en nature. Cet acte de solidarité consiste à aider les plus pauvres en leur

[1] En guise d'illustration, nous choisissons comme unité monétaire de mesure le Dirham Marocain, indiqué comme « DH ».

fournissant directement les biens et les services dont ils ont besoin dans le but d'augmenter leur niveau de vie quotidien. À titre d'exemple, les œuvres de bienfaisance donnent aux nécessiteux de la nourriture, un abri et des vêtements et des jouets à l'occasion des fêtes nationales.

Certains États accordent aux ménages les plus pauvres des bons qu'ils peuvent utiliser afin d'acheter de la nourriture dans les magasins. Dans certains pays, les ménages les plus pauvres peuvent obtenir la gratuité de la cantine scolaire pour leurs enfants ainsi des prestations médicales gratuites comme des médicaments, des soins dentaires ou oculaires.

D'après les adeptes de ce mode, les prestations en nature sont considérées comme un dispositif de soutien ciblé (Mankiw & Taylor, 2022). Ainsi, ces prestations soutiennent l'idée que les plus pauvres disposent de ce dont ils ont le plus besoin, leur problème se situe dans la gestion de leurs capacités (ou capabilité au sens de Sen (1999)). Parmi les membres les plus pauvres de la société, l'alcoolisme et la dépendance aux drogues sont plus répandus que dans le reste de la société. En permettant aux pauvres de disposer de la nourriture et d'un abri, la société peut s'assurer qu'elle ne les aidera pas à financer leur dépendance. Bien que certains trouvent le moyen de convertir ces aides en nature, comme les bons, en argent liquide.

Quoique les partisans des prestations monétaires jugent que les transferts en nature sont inefficaces et irrespectueux. En vue du manque d'intérêt qu'elle porte à ce service, l'autorité publique ne connait pas les biens et les services dont les individus pauvres ont le plus besoin. De nombreux pauvres sont des personnes ordinaires qui n'ont pas eu de chance. En dépit de leur infortune, ils sont capables de décider par eux même comment augmenter leur niveau de vie. Plutôt que de donner aux pauvres, sous forme de transfert en nature, des biens et services qu'ils ne désirent pas, il serait préférable de leur donner de l'argent afin de leur permettre d'acheter ce dont ils pensent avoir plus besoin. Et cela s'inscrit dans le respect du principe de la liberté de soi et de son raisonnement individuel.

2.1. Nouvelles initiatives de redistribution

2.1.1. Impôt mondial sur le patrimoine

En partant d'une étude de l'histoire des inégalités durant les 300 ans précédents, Thomas Piketty (2013), économiste français de gauche, affirme que l'économie mondiale actuelle est marquée par un retour de l'économie à une époque précédente. En effet, par une analyse bien documentée, Piketty affirme que la croissance de notre époque, caractérisé par une évolution lente et productrice d'inégalité flagrante, est semblable à celle du 19ème siècle. Toutefois, Piketty est en désaccord avec l'hypothèse marxiste qui considère que toute valeur économique est issue inévitablement du travail (lallement, 2012). Pour lui, la hausse des revenus individuels issus du capital est l'origine principale de l'explosion des inégalités de revenus. En effet, s'agissant d'une rentabilité du capital supérieure à la croissance économique, les détenteurs de capital s'enrichissent plus vite que ceux dont les revenus qui proviennent uniquement de leur travail ou leur revenu dépend principalement du capital public[2].

Pour réguler ce mali démesuré, Piketty suggère l'instauration d'un régime fiscal capable d'établir un ordre social plus démocratique et surtout méritocratique dans le fond. Dans cette optique de mise en place d'une réforme de la progressivité fiscale, Thomas Piketty (2013) plaide pour la création d'un impôt sur le patrimoine, plus intense sur les plus gros capitaux (allant jusqu'à 80% de taxation au-delà de 500 000 de Dollars par an), tout en lui attribuant un caractère mondial (qui dépasse le jeu de concurrence appliqué par les différents pays).

[2] Piketty montre dans son ouvrage que, durant ces récentes décennies, le patrimoine privé augmente alors que le patrimoine public est en baisse dans plusieurs pays industrialisé (Canada, Italie, etc.) à cause de la dépréciation de l'actif public et les opérations de privatisation.

Dans un environnement où les paradis fiscaux sont toujours exploités dans les opérations de fuite des capitaux, même les adeptes de cette réforme fiscale assez compliquée à mettre en place, allant jusqu'à le traité d'utopique[3]. La majeure raison de sa complication relève de la rigueur nécessaire pour son application. La solution de Piketty exige un très haut degré de coordination entre les pays pour réguler cette dynamique du capital sous une approche mondiale ou régionale (régulation au niveau d'un blog régional : Union Européenne, Région MENA, Union Nord-Américaine…). Autrement, l'application d'un impôt progressif sur les plus hautes fortunes est susceptible de favoriser une nouvelle forme d'exode de ces riches individus ainsi que la création de nouveau paradis fiscaux.

En se référant à la célèbre citation de Laffer[4] (1974), certains analystes ont fortement critiqué la solution de Piketty parce qu'elle risque de réduire la productivité et l'investissement du secteur privé. La forte imposition des plus hauts revenus mettra un coup de fer dans le rêve même de faire fortune. Bien que l'impôt mondial sur le patrimoine soit conçu uniquement pour limiter l'enrichissement par la rente financière et le transfert d'héritage, divers entrepreneurs seront aussi découragés du fait que le fruit de leurs créativités et innovations serait versé en majorité dans les caisses de l'État.

Par son analyse de l'histoire du capital, l'économiste de gauche est convaincu que le libéralisme capitaliste (ou l'ultralibéralisme au sens de Friedman) est provocateur d'inégalités flagrantes. Même si ces inégalités ont connu un recul durant l'ère des trente glorieuses, mais cela n'a été qu'une phase transitoire pour le capitalisme dont le gain social est forcément lié aux événements brusques précédentes. Avec une croissance qui s'est ralenti en bout de route, la rente rapporte plus que le mérite. Une grande fracture sociale s'est construite ce qui a modifié la structure des inégalités de revenus (les inégalités de revenus de capital sont plus importantes que celles du travail).

Certes, il est nécessaire d'établir une remise à l'égalité dans la distribution en limitant l'accroissement interminable des inégalités. Du point de vue de Piketty, la solution réside dans l'application d'un taux d'imposition sur les hauts patrimoines afin de ralentir ses rendements de capital à la suite de la croissance économique actuel. Outre les critiques des analystes libéraux, certains économistes, appartenant à la même idiologie socialiste, pensent qu'une réforme fiscale (aussi ambitieuse qu'elle le soit) est loin d'être le moyen idéal pour marquer un temps d'arrêt avec le capitalisme. La solution exige un renouvèlement total des mécanismes économiques utilisés pour bâtir une société juste au sens économique et social.

2.1.2. Revenu de base (allocations universelles)

Allocations universelles, revenu inconditionnel, revenu de citoyenneté et plein d'autres expressions pour exprimer une seule idée. Pour être plus simple, le revenu de base est une dotation versée par une communauté politique à tous ses membres sans aucunes conditions contraignantes (nécessité d'un emploi décent, situation familiale, ressources garanties ou autres). Le revenu de base retient ses soubassements théoriques des principes de liberté, égalité et justice au sens des libertarianistes de gauche, donc c'est une pensée qui n'est pas toute nouvelle vue qu'elle date de la publication de Thomas Moore au 16ème siècle, « l'utopie ». Dans ce sens, le revenu de base peut aussi se justifier comme une sorte dividende sur crédit social[5] perçue en contrepartie de leurs propriétés de la Terre.

Suscitant un débat conséquent, le revenu de base a connu un mouvement de support dans l'ensemble des pays industrialisés, dont certains ont déjà procédé à l'application (tel que : Alaska (1976), Brésil (2008), Macao en Chine (2008), Iran (2010)) ou l'expérimentation du projet (tel que : État Unis (1968-1982),

[3] Piketty le déclare ouvertement dans une chaine télévisé française en début 2014.
[4] Citation de base pour la courbe de Laffer : « Trop d'impôt, tue l'impôt ! », Piketty y répond dans son ouvrage en citant que « Trop de capital, tue le capital ».
[5] Conformément à la théorie de Hugh Douglas (1920) qui exprime sa vision d'une économie qui fait en sorte que son système monétaire œuvre premièrement au service de la société

Canada (1970), Royaume Unis (2003), Namibie (2008), Suisse (2012), Espagne en Catalogne (2013), Finlande (2015), France (2017), Pays-Bas (2017) et même en Irak (2017) en calquant le modèle d'Alaska). Le pari à soulever pour un revenu de base cohérent réside dans sa valeur monétaire : Combien faut-il débourser ? Et qui doit réellement en bénéficier ? En se référant à la thèse libertarianiste, les partisans de ce mouvement prévoient deux options : Soit un revenu faible, mais offert à tout le monde sans aucune exception ; Ou bien, un revenu de base relativement élevé, mais offert sous des conditions reliées à l'âge par exemple (uniquement aux adultes). Ces derniers ont proposé quelques formules du revenu de base (ou allocation universelle), à savoir :

Tableau n°1 : Propositions de formule du revenu de base en fonction de l'âge

Auteurs	**Pour les mineurs**		**Pour les adultes**
	0 à 14 ans	14 à 18 ans	Plus de 18 ans
Yoland Bresson (1984)	400 à 450 Euro pour tous		
Christine Boutin (2003)	200 Euro pour les mineurs		400 Euro pour les majeurs
Jacques Marseille (2002)	375 Euro pour les mineurs		750 Euro pour les majeurs
Gaspard Koening (2015)	200 Euro	270 Euro	480 Euro
Benoît Hamon (2016)	600 à 750 Euro		
Dominique de villepin (2012)	Pas de revenus pour les mineurs		850 Euro pour les adultes
Baptiste Mylondo (2011)	230 Euro pour les mineurs		1000 Euro pour les majeurs

Source : Par les soins des auteurs

Abstraction faite de la valeur du montant à débourser pour chacun, la véritable question se résume dans la manière de financer un projet d'une telle envergure. Nombreuses sont les suggestions retenues pour financer ce projet. Elles sont souvent consolidées en trois approches principales : la redistribution, la création monétaire et l'approche par les biens communs.

Redistribution : Une démarche qui consiste à prélever l'économie pour alimenter le budget destiné au revenu de base. Cette procédure suit trois approches, à savoir :

- Prélèvement indirecte : Approche économiquement neutre, qui permet soutirer une somme sans que cela puisse générer un cout de la main d'œuvre afin de maintenir une compétitivité économique de la communauté politique concernée.
- Imposition de la consommation : Établir une réforme fiscale qui consiste à couvrir les dépenses d'allocations de revenus de base par les caisses spécifiques de l'État alimentés via un impôt sur la consommation (additionnelle à la TVA)
- Impôt négative sur le revenu : Une forme de dépenses fiscales versées à tout le monde avec un montant qui varie selon l'âge et qui serait financer par un prélèvement uniforme de 30% sur le revenu.
- Taxation des revenus marchands : En vue de satisfaire la vision de la justice de Van Parijs, les gains issus de l'emploi (Vu que tout le monde n'est pas supposés travailler) doivent être réparties de manière égalitaire. Sur ceux, il suppose d'établir un prélèvement, sur tous revenus marchands, y compris les dons, le revenu issu d'un héritage et les frais de pollution.

Création monétaire : D'après Bresson, le financement du revenu de base doit faire l'objet d'une création monétaire, appelé aussi : « *Helicopter money* ». La banque centrale doit injecter directement de l'argent dans les comptes bancaires des citoyens. Bien que cette politique monétaire soit perçu théoriquement comme hostile (risque de créer une hyperinflation qui peut causer une faillite à la monnaie). En se basant sur la thèse du crédit social (1920), Certains analystes affirment qu'une augmentation équitable et gratuite[6] de la masse monétaire nécessitée par la croissance de la valeur des biens échangés. Ce modèle nécessite toutefois, pour être réalisé au sein de la monnaie étatique, la réappropriation par l'État de la fonction régalienne de création monétaire.

Revenu des biens communs : Identique au modèle de d'*Alaska Permanent Fund*[7] qui fonctionne depuis plus de 40 ans en Alaska, ce système suggère de financer le revenu de base par des caisses alimentées via les dotations prélevées sur le droit d'exploitation du patrimoine naturel, ou en d'autres termes, le droit à polluer.

Quoique les propositions de financement soient innovantes et inventives, le financement de ce projet suscite encore plus de débat sur l'intérêt de son application et l'impact qui peut avoir sur les revenus individuels, l'emploi et la justice sociale :

(i) Impact sur les revenus : Le revenu de base est un dispositif d'aide additionnelle au système de cohésion sociale actuelle. De ce fait, la logique fait que ce projet ne doit pas remplacer une allocation traditionnelle, bien encore, ce revenu universel doit être hors champs d'application d'un impôt. Dès lors l'impact peu se mesurer sur les deux extrémités du niveau de revenu. En premier lieu, les revenus les plus bas connaitrait une augmentation générale qui causera un tassement de la hiérarchie des revenus. En second lieu, les détenteurs des hauts revenus perçoivent le revenu de base comme un coût, d'une part, par rapport à son financement (risque d'imposition excessive des riches) et d'une autre part, par rapport à la baisse de l'offre de travail (en présence d'un revenu de base, certaines personnes s'abstiendront de travailler et se contenterons d'un mode de vie modeste et paisible) qui forcera les patrons à hausser les salaires.

(ii) Impact sur l'emploi : Outre l'impact directe sur le marché de travail expliqué précédemment, le revenu de base constitue une sécurité financière pour l'individu. De ce fait, il permettra une suppression de la trappe à l'inactivité[8], un encouragement des individus à s'engager dans une carrière à faible rémunération ou activités de volontariat à plein temps, incitation à la prise de risque (réaliser un projet incertain). Mais le plus important est de dissocier la notion de revenus de celle du travail.

(iii) Impact sur la justice sociale : la simplicité d'un modèle de redistribution basé sur un partage de revenus inconditionnelle permet de restaurer les conditions de démocratie, ceci peut établir une « équité horizontale ». La tradition veut que le système d'aide sociale varie en fonction des particularités de chacun. En revanche, un revenu universel permet de soutenir, non seulement ceux qui sont pauvres à cause de leur vieillesse ou handicap, mais aussi ceux qui sont pauvres car ne sont toujours pas productifs (jeunes, étudiants, stagiaires ou autre emploi peu qualifié). Pour certains le revenu de base est une forme d'application des égalités des chances au sein de la société.

En suisse, l'initiative populaire de fédération « pour un revenu de base inconditionnel » à entamer le 11 avril 2012 un rassemblement de 126 000 signatures (ce qui dépasse le cap des 100 000 signatures de

[6] Une augmentation des comptes bancaires ne représente aucun cout pour la banque centrale

[7] Géré par une société semi-indépendante, APF (1976) est un fond permanent établie constitutionnellement et qui place un minimum de 25% des revenus du pétrole et du gaz dans des investissements d'une part, et d'une autre part, distribué directement à l'ensemble des résidents de plus de 5 ans de l'Alaska.

[8] Désigne le manque incitation à trouver un travail pour les sans-emploi et cela est souvent en raison de la perte de revenus d'assistance destinés uniquement aux chômeurs.

votation populaire soit organisé). Malheureusement, l'initiative a été refusée par un score de 76,9% de votes opposants au projet de revenus de base sur l'ensemble des cantons suisses. Par ailleurs, bien que le projet soit prometteur, il est fortement critiqué, non seulement par les libéraux capitalistes (qui refusent d'alourdir d'avantage les dépenses de l'État), mais aussi de certains socialistes hétérodoxes qui pensent qu'une dissociation du revenu au travail incite à la paresse et l'oisiveté.

2.1.3. Salaire à vie (rémunération viagère)

Au lieu de recommander la redistribution d'un revenu additionnel neutre, d'autres se retrouve comme promoteur d'un salaire à vie (justement du revenu viager non neutre, car il est associé au travail). La théorie de Bernard Friot (2012), économiste, sociologue et spécialistes des institutions sociales français, intervient pour apporter une solution révolutionnaire et particulièrement établie. Non seulement elle propose des résolutions pour les questions sociales, mais aussi elle offre une réforme du marché de travail capable de redonner une valeur aux travailleurs (appartenant à des classes moyennes et pauvres) face aux riches patronats capitalistes.

Contrairement aux partisans de la pensée de Moore, cet analyste hétérodoxe considère que le revenu de base, tel qu'il est présenté, est une abomination à leurs luttes contre l'esclavagisme du patronat capitaliste. En effet, pour Friot (2013), je cite : « Détacher le revenu du travail n'a pas de sens, car le travail est le seul producteur de valeur économique et donc il y a forcément un lien entre le travail et le salaire […] »[9]. Toutefois le choix des termes compte énormément. Bien que cela soit sous forme de versement d'agent, le revenu au sens neutre n'est qu'un supplément de pouvoir d'achat alors que le salaire est une reconnaissance d'une qualification et d'une contrepartie de la part de l'individu. C'est ce jeu de mot que Friot est convaincu qu'un salaire universel offert à vie aura une valeur à la fois économique mais aussi morale à l'égard des individus bénéficiaires.

Friot présente le « salaire à vie » (ou salaire universel), non seulement comme un plan de réforme du marché de travail, mais encore comme une composante d'un nouveau système qui marque une rupture avec la manière dont le revenu est redistribué. Le salaire à vie n'est pas une dotation que l'individu doit recevoir en contrepartie de son existence (comme le revenu de base), mais c'est une rémunération qu'il reçoit en dehors de la sphère de l'emploi et qui concerne plutôt à la personne et ses qualifications (tout comme la fonction publique).

En guise de rappel, le PIB est généralement réparti en salaire (y compris les cotisations sociales) et profit. Ces profits, dont leur part continue d'augmenter, sont la principale source de la richesse des classes capitalistes qu'ils obtiennent au nom du droit de propriété lucrative. Sous une vision purement capitaliste, les propriétaires lucratifs sont vus comme les générateurs d'emploi et de la valeur économique. Donc, les salaires et les cotisations sociales sont une charge que les propriétaires lucratifs sont malheureux de la supporter pour l'intérêt des pauvres. Alors qu'on en réalité, leurs profits proviennent majoritairement du travail accaparer des autres. Ce profit n'est pas forcément réinvesti dans l'économie. Et même s'il est investi, les détenteurs de capitale ne peuvent investir que ce qu'ils ont déjà pris sur le travail des autres. Pour toutes ces raisons, Friot que les apports des propriétaires lucratifs ne représentent aucune valeur pour l'économie, ainsi il définit son modèle sous trois conditions, à savoir :

- **Le salaire doit être viager :** Le salaire n'est pas associé à l'emploi mais à la qualification de la personne en vue d'une convention collective définie par le biais d'une des formes légales de contrat social démocratique. Ainsi, comme l'indique son nom, le salaire à vie est alors une rémunération

[9] Extrait de son intervention en 2013 dans une émission télévisé française qui traite du sujet : « Liberté, égalité et fraternité : jusqu'à quel point ? »

qui doit être régulière et indéfinie dans le temps afin de maintenir une sécurité financière pour les travailleurs et réduire tous les actes de chantage à l'emploi exercé par le patronat.

- **Le salarié ne dépend pas de l'emploi mais du grade du travailleur :** Tout comme le modèle de la fonction publique, les salariés ne sont pas payés entant que demandeurs d'emploi mais plutôt entent que titulaire d'un poste de travail. La rémunération ne dépend pas de son emploi (la tâche qu'il exerce) mais de ses qualifications professionnelles qui sont définie par son diplôme, ses expériences et sa réussite dans les examens professionnels. Ces qualifications peuvent faire l'objet d'une augmentation graduelle selon un barème issu du consensus entre le patronat et les institutions syndicales. Par un « droit à la qualification », qui fait la valeur est attribuée à la personne, les travailleurs auront un grade irrévocable mais évolutif. De ce fait, ils auront la possibilité de changer de métier tout en maintenant le même niveau de qualification, et par la même occasion le même niveau de salaire. Ce droit peut être politisé afin de devenir un droit constitutionnel et admet un contrôle démocratique par l'ensemble des citoyens.
- **Abolir la propriété lucrative :** Pour Friot, l'investissement est une composante essentielle qui ne doit pas passer par le parasitisme des propriétaires lucratifs. Ainsi il doit être maitrisé par la copropriété d'usage des outils de travail (lieu de travail, matériels utilisés, et autres biens d'équipement). Par ailleurs, le travailleur jouit d'un droit d'information et de décision sur les décisions de budgétisation et d'investissement dans la limite de ses qualifications.

Dans ces conditions, le travailleur ne travaille plus pour son employeur, mais en collaboration réel avec son employeur. Subséquemment, Friot signe l'arrêt de la redistribution de la valeur économique en profit, dividende, rente ou toutes autres d'exploitation financière. Au lieu d'accorder à peu de gens le droit d'action et d'accumulation de richesse produite par leurs entreprises, juste par ce qu'il possède un titre de propriété, Friot suggère de socialiser ces parts de PIB, où l'entreprise (représenté par l'ensemble des agents qui y travaillent) puisse être en mesure d'avoir davantage de moyen destiné à l'investissement.

Pour ne pas confondre avec les pensées communistes, l'attention de Friot s'articule autour du besoin urgent d'organiser le travail sous une forme plus humaine fondée sur les principes de convention collectif, les qualifications personnelles des travailleurs, et le plus important est la gestion des fonds par des systèmes de caisses sociales, ou tout simplement par le biais de la cotisation sociale. En finançant tous les salaires, cette dernière peut permettre de libérer les travailleurs des emplois aliénants et de la propriété lucrative ainsi que libérer les entrepreneurs de leurs charges entant qu'employeur.

Friot est pour une conception positive de la rémunération via des « caisses de salaires », et ceux principalement en calquant le modèle de la cotisation sociale. Tant qu'elle est immédiatement répartie et gérer indépendamment des propriétaires lucratifs, la cotisation sociale permet de reconnaitre la valeur du travail des retraités, des malades, des parents et même des chômeurs dans certains systèmes de cohésion social avancé. Contrairement à l'approche de redistribution fiscale (dont l'impôt qui a besoin du profit), la cotisation sociale marginalise le profit. Elle constitue donc un argument puissant dans le modèle de Friot qui prouve que nous pouvons travailler en passant de l'emploi à l'état actuel.

D'autant plus, Friot s'inspire du modèle français qui a été destiné à la réforme des centres hospitaliers10 durant les années 60. A l'instar de cette expérience réussie, Friot considère que l'investissement peut aussi être financé via les caisses de cotisation sociale. En créant une caisse de cotisation économique, réservée exclusivement à l'investissement, les travailleurs peuvent avoir un statut politique de

[10] Dans les années 60, la France a choisi, sans recours au crédit, d'affecté environ 10% du PIB sous forme de cotisation aux caisses spéciaux dédiés à apporter des subventions aux hôpitaux pour investir (sans avoir à les rembourser ou à payer des intérêts à l'État).

producteur qui leur permet de participer, tout comme par un vote, au choix d'investissement, du travail et de la répartition des cotisations.

Bien que sa critique soit focalisée sur le marché de travail, la pensée de Friot redéfinie les nouveaux enjeux de la lutte entre la classe minoritaire qui dispose des titres de propriété lucrative contre la classe majoritaire des salariés jugés incapable de gérer communément leurs richesses produites. En application du droit à la qualification, les travailleurs sont, d'une part, libérés des méfaits de l'emploi, et d'une autre part, ils deviennent également décideurs de ce qui est produit, comment il est produit et surtout la manière dans il serait répartie. Leur statut devient plus politique qu'économique, ce qui facilite l'instauration d'un débat sociétale pour remédier plus efficacement au sujet social d'inégalité, pauvreté et exclusion.

2.1.4. Approche par capabilité de Sen

Économiste politique, Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, connue sur ces travaux sur la pauvreté, la famine, le développement humain et surtout l'initiation des approches par capabilité (ou liberté substantielle). Sen est connu également pour avoir conceptualisé l'indice de développement humain (IDH) utilisé comme indicateur de classification par l'ONU. Spécialiste en économie de bien être, Sen a proposé de résoudre le problème des inégalités sociales par sa théorie originale qui veut prendre en compte la réalité complexe du monde et proposer des solutions pragmatiques. En quoi consiste cette théorie et quel est son apport dans la lutte contre les inégalités sociales ?

Par sa trajectoire intellectuelle, Sen (2009) a développé une pensée sur la justice en s'inspirant de divers philosophes tels que Karl Marx, Adam Smith, Nicolas de Condorcet ou encore John Stuart Mill (Lallement, 2012). S'il est considéré comme un économiste inclassable, c'est parce qu'ils utilisent des outils des théories dominantes en économie néoclassique, tout en s'opposant à l'hypothèse qui stipule que l'individu est motivé uniquement par son égoïsme et désir de maximisation de ses propres intérêts. Ce réductionnisme économique a tendance à oublier que l'être humain est aussi un être de sens moral, de devoir, d'émotion, etc. Et c'est quelque chose qui n'est pas très éloigné des pensées de Smith (1759)[11] contrairement à ce qui est connu de sa doctrine. A travers une analyse littéraire des diverses doctrines de la politique économique, Sen admet que toute théorie admet des oppositions particulières dans leur conception de l'égalité : égalité de revenu, égalité de bien être, égalité des chances, etc. Pour Sen, toutes théories éthiques et politiques qui tiennent compte du fait que tous les êtres humains sont égaux, est une théorie égalitariste. Sur ceux, Sen se réclame partisans de la notion d'égalité et de la liberté, qui d'après lui, sont étroitement liées : l'égalité de la liberté signifie la liberté d'user de l'égalité par rapport à un droit quelconque. Alors certes égalité, mais égalité de quoi ?

L'opposition est synonyme de différence. Pour illustrer, prenons l'opposition entre les marxistes et les libertariens. Malgré leur vision commune pour une justice et égalité pour l'Homme, leur démarche diffère fortement par rapport à ce qu'il faut égaliser et cela parce que les humains sont foncièrement différents soit en vue d'une différence de milieu socioéconomique et culturel ou encore d'un écart de capacité intellectuelle et physique. Ainsi chaque théorie de la justice place une focale sur une variable de l'égalité, qui à son tour renferme des difficultés susceptibles d'engendrer des limites de coordination par rapport aux autres variables de la liberté au sens large du terme.

Dans ce sens, admettons une égalité de revenus : Avec un revenu égal, un homme et une femme enceinte ne vont pas pouvoir pareillement profiter des ressources et ainsi parvenir un certain niveau de bienêtre et d'accomplissement. Différences intellectuelles, biologiques, raciales ou autres facteurs

[11] Par son ouvrage « Théorie des sentiments moraux », Adam Smith (1759) publie les principes psychologiques, philosophiques et méthodologiques qui soutiennent sa théorie sur le capitalisme.

multidimensionnels font que même si nous parvenons par un système de réparation d'assurer le même revenu pour tout le monde, cette répartition demeure parfaitement inefficace en termes d'accomplissement des objectifs de chacun. Sen propose alors une approche qui fusionne liberté et égalité en distinguant l'accomplissement (qui représente ce qu'on souhaite accomplir) et la liberté d'accomplissement (qui signifie les possibilités offertes pour accomplir). Le bien-être pour Sen est associé à ses « Fonctionnements » qui sont l'ensemble des biens et valeurs propres à une société ou culture bien définie. Il existe des fonctionnements basiques qui concernent principalement les besoins de première nécessité (être en bonne santé, être bien logé et bien nourri), ainsi que d'autres fonctionnements qui sont plus complexes et qui dépendent plus du contexte géographique, historique et social (tel que la participation à la vie politique, le fait de se cultiver ou autre).

Pour Sen (1995) : Repenser les inégalités, c'est alors repenser la pauvreté, qui ne peut être réduite à un manque de ressources économique. Être pauvre est être incapable de transformer ses ressources en liberté réel d'accomplir ses fonctionnements. Ce qui doit faire l'objet d'une égalisation n'est pas le revenu en premier lieu, mais les « capabilités ». La capabilité est la liberté effective de pouvoir accomplir un objectif, en d'autres termes, de transformer un bien ou un droit en fonctionnement concret. D'après Nussbaum (2012), Elle désigne les éléments fondamentaux de la qualité de vie des gens crées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique. Mais encore la mesure concrète des capabilités présente quelques incomplétudes, que cela pour établir une comparaison et une mise en ordre, afin de tracer une approche politique par priorité. Manque d'information ou de conceptualisation, appréhender les capabilités d'une société n'est pas une tâche facile pour agir directement sur les facteurs d'inégalités sociales. Et cela renvoi aux mêmes difficultés soulevées dans la théorie des choix sociale[12] (Lengaigne et Postel, 2004).

Au lieu de chercher la théorie de justice parfaite, Sen incite à se contenter du concret pour remédier à ses complications. Il propose d'établir une réelle démocratie fondée sur la discussion entre les citoyens pour construire des consensus pragmatiques. Ces consensus doivent aboutir à produire de plus grandes capabilités pour tous (Anand et al., 2007). Bien que l'idéologie de base soit très novatrice, allant jusqu'à la qualifier d'un éclat puissant pour une alternative à notre système actuel, Sen n'offre pas d'avantage d'informations sur la manière dont il faut procéder pour mettre en valeur les capabilités de chaque individu, ainsi le faire valoir au sein de la société. Dans ce sens, l'approche de Sen est donc toujours en phase de préparation car elle manque largement de concrétisme. En absence de recommandations claires sur l'enjeu méthodique d'application, la vision de Sen n'est perçue que comme une seconde manière de penser les inégalités.

3. Possibilité de simulation de l'impact des politiques de distribution via une approche EGC standard

La modélisation d'équilibre générale calculable (EGC) est un dispositif de simulation idéal pour les études d'impact, du fait qu'il conçoit un cadre cohérent et complètement bouclé où prix et quantités sont déterminés de façon endogène (Décaluwé et al., 2001). Ces modèles permettent de décrire les liens entre les politiques macro-économiques et les comportements micro-économiques. En d'autres termes, ils permettent d'illustrer les systèmes de transmission des effets des chocs économiques, et d'expliquer l'impact des politiques publiques sur les revenus et la consommation des agents économiques, notamment sur les ménages (Savard, 2005 ; Sherman et al., 2004).

[12] Élaboré par K. Arrow, elle concerne l'analyse de la manière dont la combinaison des préférences individuelles peut mener à une décision collective

Les Modèles EGC sont utilisés pour simuler de politiques économiques, y compris les politiques destinées à réduire la pauvreté quel qu'en soit sa forme (Raouf & Chtouki, 2022). Dans cette seconde partie du papier, nous allons entamer par un bref aperçu des enjeux de la modélisation EGC des thématiques relatifs à l'économie politique, en particulier ceux qui concerne la pauvreté et les inégalités socioéconomiques. Ensuite, nous allons apporter une synthèse de notre analyse sur les éventualités de la modélisation des politiques de redistribution susmentionnée sous une approche ex-ante via un MEGC.

3.1. Évolution de la modélisation EGC de l'impact de la pauvreté relative et des politiques de redistribution

De nombreuses études ont été menées pour examiner les réactions et les changements de comportement des agents à court et à long terme à la suite de l'introduction de diverses politiques à savoir la libéralisation commerciale, la politique budgétaire, l'augmentation des investissements publics...etc. Ainsi, les premiers économistes ayant étudié l'impact des réformes économiques dans les pays en développement, par l'utilisation du MEGC, se sont intéressés à l'analyse des problèmes liés à la pauvreté et à la distribution des revenus. Les premiers travaux ayant utilisé ces modèles dans un pays en développement ont été ceux d'Adelman et Robinson (1978) en Corée du Sud, Taylor et Lysy (1979) au Brésil, Dervis, de Mello et Robinson (1982) et Gunning (1983) au Kenya, et Burgundian, Michel et Miqueu (1983) au Venezuela.

Au début des années 1990, sous l'égide de l'OCDE, plusieurs travaux ont été réalisés pour étudier l'impact des programmes d'ajustement structurel sur la distribution des revenus, notamment dans les pays en voie de développement (Essama-Nssah, 2005). Pour examiner la distribution des revenus en Indonésie, Thorbecke (1991) a constaté que le programme d'ajustement structurel a permis de rétablir l'équilibre et d'améliorer la distribution des revenus. Burgundian, de Mello et Morrison (1991) ont examiné la pauvreté et la distribution des revenus pendant la période de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel dans un certain nombre de pays y compris le Maroc.

Les travaux menés par Lambert, Schneider et Suwa (1991) dans le cas de la Côte d'Ivoire ont montré que la réduction des dépenses publiques par la diminution des salaires des fonctionnaires peut conduire à une réduction des inégalités. Sahn, Dorosh, et Younger (1997) ont examiné l'impact du commerce et de la libéralisation du taux de change sur la distribution des revenus et la pauvreté dans des pays comme le Cameroun, la Gambie, Madagascar et le Niger. Les résultats de ce travail ont montré que ces mesures étaient aussi bénéfiques pour les ménages pauvres que pour les ménages ruraux. Bautista et Thomas (1997) ont également démontré, dans leur étude, l'impact positif de la libéralisation des importations sur la pauvreté aux Philippines. Hans lôfgren (1999) a analysé l'impact de la politique commerciale sur les pauvres au Maroc. Les résultats ont montré que la réduction de la protection du secteur agricole peut, d'une part, augmenter le bien-être. Cependant, elle peut provoquer des effets négatifs sur les avoirs de la population rurale jugée vulnérable.

Decaluwé, Dumont et Savard (1999) ont évalué l'impact des chocs de politique économique sur la pauvreté et la distribution des revenus en utilisant une nouvelle approche de modélisation calibrée sur des métadonnées des ménages, appelée communément l'approche par microsimulations. Très récemment, les chercheurs X. Diao, Doukkali, et Yu (2008) ont étudié les options politiques et leurs effets potentiels sur les petits agriculteurs marocains. Cette étude souligne la relation étroite entre la réduction de la pauvreté et les politiques agricoles. Elle montre que la combinaison des transferts directs aux consommateurs pauvres avec l'augmentation des investissements publics dans l'agriculture pour améliorer sa productivité est une stratégie gagnant-gagnant que le gouvernement devrait envisager.

A. Touhami avec Bocanfusso et Savard (2009) ont étudié l'impact des politiques économiques sur la pauvreté au Maroc. Il ressort des résultats obtenus que le secteur du tourisme au Maroc peut contribuer à

réduire les inégalités au niveau national tant pour les populations rurales qu'urbaines. Dans une étude récente, Aredo et al. (2012) analysent l'effet de la libéralisation du commerce sur la pauvreté et les inégalités en Éthiopie. Ils observent une baisse de la production globale de l'économie ainsi qu'une augmentation de la pauvreté lors de l'application de la libéralisation du commerce, bien que le secteur agricole profite de l'ouverture. L'étude montre également une augmentation du volume des importations, tandis que les exportations augmentent légèrement. Diagne et al. (2013) constatent des effets positifs de l'application du tarif extérieur commun au Sénégal.

Le tableau suivant présente une synthèse de l'évolution des approches de modélisation micro-macroéconomique de l'impact des chocs et des politiques macroéconomiques sur le changement du niveau de pauvreté et inégalités dans une économie en développement.

Tableau n°2 : Evolution des modèles macroéconomique destinée à l'étude de l'impact des chocs et des politiques macroéconomiques sur la pauvreté et la répartition des revenus

Modèle	Cadrage macroéconomique	Stratégie de linkage des variables	Spécification de la distribution (microsimulation)
A- Modélisation d'équilibre général standard			
MEGC – ménage représentative	MEGC statique	▪ Variabilité des prix des facteurs de production et des produits de base ▪ Variabilité des agrégats d'emploi	▪ Quelques ménages représentatifs (4 pour le cas du modèle PEP1-1 standard)
MEGC - ménage représentatif étendu	MEGC statique	▪ Changements dans les prix des facteurs de production et des produits de base ▪ Changements dans l'emploi	▪ Quelques ménages représentatifs (4 pour le cas du modèle PEP1-1 standard) ▪ Taille du modèle correspond à la distribution appliquée
B- Linkage macro-micro séquentiels			
PAMS I	Modèle standard minimum révisé étendu (RMSM-X)	▪ Taux de croissance de la production ▪ Évolution des salaires sectoriels ▪ Évolution du revenu disponible par groupe	▪ Enregistrement des données par unité
PAMS II	MEGC statique	▪ Variabilité des prix des facteurs de production et des produits de base ▪ Variabilité des agrégats d'emploi ▪ Consommation réelle au niveau des ménages	▪ Enregistrement des données par unité ▪ Fonction de Lorenz paramétrée
123PRSP	▪ Modèle de programmation financière ▪ Modèles de croissance ▪ Modèle 123CGE	▪ Variabilité des prix des commodités et des facteurs ▪ Variations des revenus	▪ Enregistrement des données par unité ▪ Modèle d'enveloppe
MEGC – microsimulation 1	MEGC statique	▪ Variabilité des prix des facteurs de production et des produits de base ▪ Variations des revenus	▪ Enregistrement des données par unité ▪ Modèle d'enveloppe

MEGC – microsimulation 2	MEGC statique	▪ Variabilité des prix des produits de base ▪ Évolution des revenus (salaires et revenus de l'activité indépendante) ▪ Évolution de l'emploi en fonction du type de profession	▪ Enregistrement des données par unité ▪ Modèles basés sur le revenu des ménages et leur choix de profession
IS-LM – microsimulation 2	Modèle IS-LM	▪ Variabilité des prix des produits de base ▪ Évolution des revenus (salaires et revenus de l'activité indépendante) ▪ Évolution de l'emploi en fonction du type de profession	▪ Enregistrement des données par unité ▪ Modèles basés sur le revenu des ménages et leur choix de profession
IMMPA	MEGC dynamique avec un secteur financier	▪ Taux de croissance réels de la consommation et du revenu disponible par habitant pour six ménages représentatifs	▪ Enregistrement des données par unité

Source: Essama-Nssah, 2005 (adaptation des auteurs)

3.2. Analyse d'une éventualité de simuler l'impact socioéconomique des politiques de distribution via une modélisation EGC

En raison de son adaptabilité aux études d'impact macroéconomique, nombreux sont les papiers et les thèses qui traitent des thématiques sociales, choisissent d'employer cet outil de modélisation comme argumentaire solide quant à la valider leurs hypothèses. Toutefois, peu d'étude sont employé pour explorer le potentiel régulateur d'une application des politiques de redistribution, en particulier, pour les projets et initiatives projeteuses. Dans cette perspective, notre analyse vise à étudier la faisabilité d'une modélisation de l'impact socioéconomique de ces politiques dans le cadre d'un modèle EGC standard, cela sous trois indices clés, à savoir : Le cadrage macroéconomique, la stratégie de linkage des variables et la spécification de propagation des effets.

En partant de ces trois critères majeurs, le tableau suivant synthétise notre analyse de la possibilité de modélisation de l'impact des politiques distributives étudiées préalablement :

Tableau n°3 : Etude de faisabilité de la modélisation de l'impact des politiques de réduction des inégalités socioéconomiques via un modèle EGC

Politiques de distribution et de réduction de la pauvreté et des inégalités	Cadrage macro	Linkage des variables	Propagation des effets	**Possibilité de simulation via MEGC**	**Analyse & discussion**
A- Politiques traditionnelles de distribution					
Salaire minimum	**X**	**X**	**X**	Validée	L'impact est facilement mesurable du fait qu'il est rattaché à la rémunération du facteur travail et l'élasticité de sa demande sur le marché. La modélisation d'une variation du salaire minimum n'exige aucune modification du modèle cadre comptable du modèle standard. Elle peut également être simulé même dans le cas d'un MEGC – ménage représentative (Acemoglu, 1999).
Prestations sociales	**X**		**X**	Validée (sous réserve)	Tant que le MEGC admet dans son matrice la notion de « transfert entre agents », la simulation de l'impact d'une politique d'augmentation des prestations sociales est possible via les MEGC. En revanche, tant

					que la valeur de la prestation sociale dépend en grande partie de la situation humaine des membres du ménage (handicap et décès par exemple), il serait difficile de modéliser sa variation dans le modèle EGC. La mise en place d'hypothèse qui permet de normalisée la valeur de ces prestations est requise.
Imposition négative	**X**	**X**	**X**	Validée	Conforme aux propos néolibéral et libertarienne de droite (Nozick 1974), la politique de taxation négative est une opération qui, dans sa nature, se réalise au niveau des marchés. A cet effet, l'impact est facilement rétractable dans l'ensemble des modèles EGC précités.
Prestations en nature	**X**		**X**	Validée (sous réserve)	Bien que les prestations en nature soient semblables aux prestations sociales purement monétaire, nous ne pouvons établir une simulation de cette politique que si la valeur de ces transferts en nature sont quantifiés au niveau de la matrice (exemple : désagrégation d'une rubrique « terre » pour établir une distinction au niveau des facteurs de production de type capital).
B- Nouvelles initiatives de redistribution					
Impôt mondial sur le patrimoine	**X**	**X**	**X**	Validée (sous réserve)	Tant qu'une politique de taxation négative et de prestation en nature sont accepté dans notre évaluation, la simulation de l'initiative d'une taxation mondiale sur le patrimoine l'est également. Toutefois, le MEGC se doit être multisectoriel pour permettre une implémentation de cette politique fiscale au niveau du reste du monde.
Revenu de base	**X**	**X**	**X**	Validée	L'allocation universelle est une politique qui suit les mêmes paramètres de simulation d'une politique de transfert monétaire standard. L'application d'un dynamisme et microsimulation est recommandée pour permettre une meilleure analyse de ses effets.
Salaire à vie				Rejetée	L'initiative de Friot (2012) trouve peu de fondement économique pour soutenir son efficacité sur le plan macroéconomique. Le fait que sa variabilité soit liée principalement à la dimension temporelle, l'utilisation même des modèles dynamiques standard ne peut pas reconnaitre une restructuration viagère des salaires. Lors des modèles EGC standard, la notion d'espérance de vie des individus n'est pas prise en compte.
Approche par capabilité				Rejetée	De la même manière que la simulation d'une politique de salaire à vie, l'approche par capabilité ne présente pas un cadre tangible pour mesurer son impact via un MEGC standard.

Source : par les soins des auteurs

4. Conclusion

Depuis la succession des crises économiques mondiales, notamment celle de 2008, les inégalités sont devenues un sujet inquiétant même pour les politiciens de l'Amérique de Nord (Piketty, 2019 ; Chtouki, 2021). Les riches deviennent de plus en plus riches, et les pauvres s'appauvrissent encore et encore. En raison de l'essor du capitalisme et de la mondialisation, les inégalités sociales se creusent davantage, l'économie risque d'en payer le prix (Stiglitz, 2015). Pour plusieurs économistes et sociologues (Alesina & La Ferrara, 2002 ; Fajnzylber & al., 2002 ; Nissanke & Thorbecke, 2006 ; Brush, 2007 ; Solt, 2010 ; Senik, 2009), ce déséquilibre dans la distribution des richesses affecte, non seulement les assises macroéconomiques, mais aussi provoque un effondrement des valeurs sociétales (telles que la détérioration de la confiance envers les institutions, refus de participation au processus démocratique, criminalité, etc.).

Face à ce déséquilibre, des politiques de redistributions pro-pauvres sont proposées, ou du moins réajuster au modèle économique actuel, afin de permettre un redressement de cette situation (reprise de la croissance, chômage apaisé, disparité sociale soulagée et une opinion publique décente). Leur intérêt majeur se résume à soutenir les couches sociales défavorisées pour limiter l'approfondissement du gouffre social. Ce papier participe à ce processus créatif en présentant une étude de faisabilité sur les éventualités de modélisation de ces politiques via les MEGC. Sur ce, nous estimons que la majorité des politiques qualifiées de traditionnelle peuvent faire l'objet de cette modélisation micro-macro-économique. Toutefois, nous considérons que les approches de « salaire à vie » et de « approche par capabilité » ne peuvent pas, par leur nature complexe, être simulé dans le cadre d'une analyse EGC.

En ce qui concerne les politiques que nous qualifions d'admise sous réserve, les motifs diffère d'une politique à l'autre. Pour le cas des prestations, nous soulevons une limite de faisabilité lié au linkage de variable en raison de la nature de ces prestations. Concernant les prestations sociales, toutes variabilité de leurs valeurs qui dépend de la situation humaine des membres des ménages serait difficilement paramétré au niveau des modèles EGC standard. Tandis que pour les prestations en nature, ces dernières ne peuvent être simulé que si la valeur de ces prestations est valorisée au niveau du cadre empirique du modèle (le cas de la distinction « des terres » par rapport à l'ensemble du facteur capital). Tandis que pour l'imposition mondiale sur le patrimoine, elle exige d'une part une valorisation de ce patrimoine ainsi qu'une construction d'un modèle multisectoriel pour capturer l'impact de cette politique fiscale, non seulement sur l'économie nationale, mais aussi sur les autres économies appartenant au reste du monde.

BIBLIOGRAPHIE

[1] Abdelkhalek, T., Boccanfuso, D., & Savard, L. (2009). Politiques économiques, pauvreté et inégalités au Maroc : analyses en équilibre général micro simulé. Mondes en développement, (4), 99-118.

[2] Agénor, P. R., Bayraktar, N., & El Aynaoui, K. (2008). Roads out of poverty? Assessing the links between aid, public investment, growth, and poverty reduction. Journal of Development Economics, 86(2), 277-295.

[3] Alesina, A., & La Ferrara, E. (2002). Who trusts the others? Journal of Public Economics, 85(2), 207-234.

[4] Alesina, A., & Perotti, R. (1996). Income distribution, political instability, and investment. European economic review, 40(6), 1203-1228.

[5] Alvaredo, F., Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2018). World Inequality Report 2018, World Inequality Report.

[6] Anand, P., Santos, C., & Smith, R. (2007). The measurement of capabilities (No. 67). Open Discussion Papers in Economics.

[7] Ankerl, G. C. (1965). Conception de l'investissement humain comme aspect de la politique de repartition (Doctoral dissertation, Fribourg# 328 41965).

[8] Banerjee, A. V., & Duflo, E. (2003). Inequality and growth: What can the data say? Journal of economic growth, 8(3), 267-299.

[9] Benabou, R. (2000). Unequal societies: Income distribution and the social contract. American Economic Review, 90(1), 96-129.

[10] Bonoli, G. (2008). Réorienter les régimes sociaux vers la réinsertion professionnelle. IDHEAP.

[11] Bozio, A., Dauvergne, R., Fabre, B., Goupille, J., & Meslin, O. (2012). Fiscalité et redistribution en France: 1997-2012. Mars, Institut des politiques publiques, Paris : WWW. ipp. eu.

[12] Brown, C. (1988). Minimum wage laws: are they overrated?. Journal of Economic Perspectives, 2(3), 133-145.

[13] Brush, J. (2007). Does income inequality lead to more crime? A comparison of cross-sectional and time-series analyses of United States counties. Economic Letters, 96, 264-268

[14] Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., & Zucman, G. (2021). World inequality report 2022.

[15] Chenery, H., Ahluwalia, M. S., Duloy, J. H., Bell, C. L. G., & Jolly, R. (1974). Redistribution with growth; policies to improve income distribution in developing countries in the context of economic growth. Oxford University Press.

[16] Chtouki, Z. (2021). Desigualdad De Ingresos: Diagnóstico Y Cuestiones Teóricas [Les Inegalites De Revenus: Diagnostic Et Enjeux Theoriques] (No. hal-03198174).

[17] Chtouki, Z., & Raouf, R. (2021). The impact of political stability on economic performance in Africa: Evidence from 40 african countries. international journal of economics and management research, 1(4), 35-58.

[18] Davis, A., Hirsch, D., Padley, M., & Shepherd, C. (2018). A Minimum Income Standard for the UK, 2008-2018: continuity and change. York: Joseph Rowntree Foundation.

[19] Decaluwé, B., Martens, A., & Savard, L. (2001). La politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable: une introduction à l'application de l'analyse mésoéconomique aux pays en développement. PUM.

[20] DEPF. (2018). La question des inégalités sociales : Clés de compréhension, enjeux et réponses de politiques publiques (Octobre 2018). Amal DLIA et Houssine IHNACH.

[21] Deriouch, K. (2020). Human capital and economic growth: The case of ECOWAS countries. International Journal of Innovation and Applied Studies, 30(1), 274-280.

[22] Esping-Andersen, G. (2007). Sociological explanations of changing income distributions. American Behavioral Scientist, 50(5), 639-658.

[23] Friot, B. (2012). Puissances du salariat. Dispute (La).

[24] Herrera, R. (2022). Thomas Piketty's Regulation of Capitalism Through a "Tax Revolution". In Confronting Mainstream Economics for Overcoming Capitalism (pp. 165-183). Palgrave Macmillan, Cham.

[25] Khellaf, A. (2015), Impact de la politique budgétaire sur la pauvreté et les inégalités au Maroc. Une analyse quantitative, Haut-Commissariat au Plan, 268.

[26] Lallement, J. (2012). Les économistes et les pauvres : de Smith à Walras. L'Économie politique, 3(3), 43-66. https://doi.org/10.3917/leco.055.0043

[27] Lengaigne, B., & Postel, N. (2004). Arrow et l'impossibilité: une démonstration par l'absurde. Revue du MAUSS, (2), 388-410.

[28] Mankiw, N. G. (2020). Principles of economics. Cengage Learning.

[29] Mankiw, N. G., & Taylor, M. P. (2022). Principes de l'économie. De Boeck Supérieur.

[30] Morris, J. N., Donkin, A. J. M., Wonderling, D., Wilkinson, P., & Dowler, E. A. (2000). A minimum income for healthy living. Journal of Epidemiology & Community Health, 54(12), 885-889.

[31] Nissanke, M., & Thorbecke, E. (2010). Globalization, poverty, and inequality in Latin America: Findings from case studies. World Development, 38(6), 797-802.

[32] Nussbaum, M. (2012). Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ? Paris : Flammarion-Climats.

[33] OECD (2014), "Rising Inequality: Youth and Poor Fall Further Behind - Income Inequality Update - June 2014".

[34] Piketty, T. (2013). Capital in the 21st Century. Cambridge, MA: President and Fellows, Harvard College.

[35] Piketty, T. (2019). Capital et idéologie (No. halshs-02301306). HAL.

[36] Raouf, R., & Chtouki, Z. (2022). Assessing The Socioeconomic impact of income inequality in Morocco Using a CGE Model.

[37] Raouf, R., & Hafid, H. (2014). Relocation and inequalities between skilled and unskilled in Northern Countries: simulation using a CGE model. International Journal of Economics and Financial Issues, 4(4), 758-772.

[38] Saez, E. (2017). Taxing the rich more: Preliminary evidence from the 2013 Tax Increase. Tax Policy and the Economy, 31(1), 71-120.

[39] Savard, L. (2005). Poverty and inequality analysis within a CGE framework: A comparative analysis of the representative agent and microsimulation approaches. Development Policy Review, 23(3), 313-331.

[40] Sen, A. (1995). Inequality reexamined. Harvard University Press.

[41] Sen, A. K. (2009). The idea of justice. Harvard University Press.

[42] Senik, C. (2009). Income distribution and subjective happiness: A survey.

[43] Sherman, R., Bourguignon, F., & Robilliard, A. S. (2005). Representative versus real households in the macro-economic modelling of inequality.

[44] Solt, F. (2010). Does economic inequality depress electoral participation? Testing the Schattschneider hypothesis. Political behavior, 32(2), 285-301.

[45] Stiglitz, J. E. (2015). The Great Divide: Unequal Societies and What We Can Do About Them (First Edition). W. W. Norton & Company.

[46] Van Oorschot, W., & Math, A. (1996). La question du non-recours aux prestations sociales. Recherches et prévisions, (43), 5-17.